




GESTION DU TRANSPORT

Cette formation s'adresse aux personnes qui souhaitent disposer des connaissances & outils indispensables pour mener au mieux les opérations liées aux transports des marchandises, à leur expédition & réception, **en particulier sur le terrestre (routier)**.

DUREE & PRIX

 : 2 jours (14 heures)

 580 € HT/personne

Prix d'une formation interentreprises.
(Formation sur mesure, Tarif Groupe, nous consulter)

OBJECTIFS :

Comprendre les aspects techniques & juridiques (contrat) du transport. Formaliser ses besoins, analyser les offres des prestataires/transporteurs, suivre les couts. Connaître les obligations expéditeur/destinataire & transporteurs ou OTL. Sécuriser le flux physiques. Agir conformément aux textes applicables, selon le mode choisit.

PUBLIC :

Responsables/collaborateurs
Logistique & import/export.

PRE-REQUIS :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

METHODE PEDAGOGIQUE :

Cette formation s'appuie sur l'alternance d'apports théoriques, d'échanges d'expérience et de cas pratiques.

SUPPORTS REMIS :

Support papier en début de formation.

MODALITES

D'EVALUATION :

QCM d'évaluations en cours de formation

PROGRAMME DE FORMATION «GESTION DU TRANSPORT »

GESTION DES RISQUES LIES TRANSPORT

Les principaux risques selon les modes de transport.

Responsabilité du vendeur & de l'acheteur selon les Termes commerciaux.

La définition de l'avarie transport,; la distinction entre litige transport et litige commercial.

La définition de l'assurance « marchandises transportées ».

La définition de l'assurance Responsabilité Professionnelle du transporteur/commissionnaire.

L'IMPORTANT DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE « MARCHANDISES TRANSPORTEES »

L'assurance dite Tiers Chargeurs ; l'assurance marchandises transportées.

Les types de garanties; les clauses additionnelles selon le besoin de l'assuré.

Les plafonds de garantie, la franchise souhaitable selon les besoins.

Le domaine de l'application de l'assurance & limite d'engagement.

Obligation des parties ; valeur assurée ; disposition de procédure

Gestion des sinistres : preuve, déclaration et indemnisation.

LA RESPONSABILITE DES ACTEURS (EXPEDITEUR, TRANSPORTEUR, DESTINATAIRE) DANS UNE OPERATION DE TRANSPORT :

Responsabilité des transporteurs et des commissionnaires de transport & limites de dédommagement. Cas d'exonération de responsabilité des transporteurs

LE CONTRAT DE TRANSPORT PAR ROUTE :

Obligation des parties, déclaration au transport, lettre de voiture.

Responsabilité de l'expéditeur en matière d'emballage, de marquage, de chargement, d'arrimage.

Temps d'attente et facturation de frais annexes et complémentaires. Délai au transport.

Opération de déchargement et sécurité du site ; obligations du destinataire en réception.

Obligations conventionnelles : mesures conservatoires et recours vis-à-vis du transporteur

Obligations légales : déclaration du sinistre, constatation des dommages.

Coresponsabilité pénale des transporteurs / donneurs d'ordres.

Coresponsabilité expéditeur/destinataire en matière de paiement vis-à-vis du transporteur directement.



Sophie SCHWOBTHALER sera votre référente pédagogique durant cette formation. Elle accompagne depuis 1995 de nombreuses entreprises, de toutes tailles ou activités, et met à leur disposition les outils, le savoir-faire et les conseils à l'international qui correspondent à leurs besoins. Au travers de ses formations elle propose des outils simples et immédiatement exploitables !

Elle forme aux bonnes pratiques du commerce international divers publics, pour le compte des institutionnels, d'organismes de formation continue, d'universités ou d'écoles de commerce.